le rôle précieux de cet Office qui a permis à l'identité canadienne de s'affirmer? Elle dissiperait aussi la crainte que le gouvernement n'étouffe pas lentement cette institution.

L'INDUSTRIE

LES MINES D'OR—LA POLITIQUE RELATIVE AUX SUBVENTIONS

[Français]

M. Oza Tétrault (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Le gouvernement a-t-il l'intention de maintenir sa politique d'aide aux mines d'or ou de la réviser, alors que le prix se maintient présentement à \$35 l'once?

[Traduction]

M. Burion: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je crois que le secrétaire d'État est prêt à répondre à ma question. Elle préoccupe bon nombre de députés.

M. l'Orateur: A l'ordre. Étant donné la façon dont la question a été formulée, la présidence n'était pas prête à permettre au ministre d'y répondre.

M. Burton: Puis-je reformuler ma question, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis confus d'avoir à signaler aux députés que la période des questions a expiré il y a quelques minutes. Je crois avoir fait de mon mieux pour permettre à un aussi grand nombre possible de députés de poser leurs questions mais, hélas, beaucoup n'y sont pas parvenus. J'ai pris note de ceux qui n'en ont pas eu l'occasion et je m'efforcerai demain de leur accorder une certaine préférence. Je m'excuse auprès des députés de cet état de choses.

M. Nesbitt: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Tout à l'heure, le député de Peace River a posé une question au président suppléant du comité des affaires indiennes et du Nord canadien. J'allais moi-même poser une question semblable, mais je ne l'ai pas fait puisque le député de Peace River a pris la parole. Je constate que Votre Honneur n'a pas donné au représentant d'Athabasca, qui est le vice-président du comité des affaires indiennes et du Nord canadien, la possibilité de répondre. Votre Honneur pourrait peut-être éclaircir la situation, non seulement dans le cas présent, mais encore en prévision de l'avenir.

Une voix: Venez-en au fait.

M. Nesbitt: Dès que cessera le bruit qui vient des députés ministériels de l'arrière-ban, je continuerai à exposer mon rappel au Règlement mais pas avant.

Des voix: Oh, oh.

M. Nesbitt: Je ne demande pas à Votre Honneur de prendre une décision dès maintenant si Votre Honneur n'y est pas disposé, mais de le faire peut-être à une autre occasion afin de préciser si les députés peuvent interroger le président des comités de la Chambre pour savoir, en particulier, si les rapports unanimes de ces comités peuvent être approuvés par la Chambre en temps utile.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. L'argument du député est très intéressant. J'avoue que j'ai dû prendre très rapidement une décision lorsque la question a été posée par le souriant député de Peace River et je ne savais pas au juste, alors, si nous pouvions nous fonder sur des précédents pour permettre au vice-président d'un comité quelconque de répondre à une question au nom du président. Peu importe à la présidence le côté de la Chambre où siège l'honorable représentant. Je n'y vois pas d'inconvénient.

Mon objection concernait la teneur de la question. J'avais alors l'impression qu'elle était de celles qui sont normalement tranchées par le comité lui-même et non pas par la Chambre. J'ai peut-être eu tort de penser ainsi. Je consulterai ce soir le hansard ou j'examinerai plus tard les prises pour savoir si la question était recevable. Si elle l'était, le député qui est président suppléant du comité pourra certes y répondre.

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je n'ai pas encore rendu ma décision.

M. Nesbitt: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je voudrais simplement ajouter à ce sujet que moi-même et d'autres députés avons posé des questions aux présidents des comités durant la session. Je voulais seulement signaler à Votre Honneur qu'elles avaient été acceptées.

M. l'Orateur: Je n'ai pas l'intention de poursuivre ce débat ou cette discussion avec le député d'Oxford, même si le point soulevé est très intéressant, mais j'ai convenu avec lui que telle était la situation et lui ai dit, comme je le répète aux députés maintenant, que ce n'est pas la raison pour laquelle la question